



Défi des écoliers

Un défi invitant à se déplacer sans polluer de la maison jusqu'à l'école ? C'est chaque année en septembre !

Publié le 15 avril 2024
Dernière modification le 02 février 2026

Défi des écoliers 2025

La troisième édition du Défi des écoliers a eu lieu le vendredi 19 septembre 2025 !

Cette année, les élèves de 40 écoles primaires et élémentaires de l'agglomération ont répondu « présent », soit 4855 élèves !

Comme à chaque édition, le beau temps était de la partie ce qui a permis à 72,1% des élèves de rejoindre l'école de manière écomobile (à pied, à vélo, en trottinette, en transport en commun ou en covoiturage). Pour rappel, en 2024, ils étaient 68,9%, c'est donc une amélioration significative ! Bravo aux élèves et aux parents qui ont joué le jeu.

Les grands gagnants du Défi des écoliers sont :

- > Catégorie -80 élèves : Ecoles du RPI de Conjux/Saint-Pierre-de-Curtille
- > Catégorie 80-160 élèves : Ecole élémentaire du Sierroz (3 participations, 3 victoires)
- > Catégorie + de 160 élèves : Ecole primaire de Viviers-du-Lac

Cette année, le prix Coup de cœur a été remis aux écoles du RPI de Pugny-Chatenod/Trévignin. Les parents d'élèves s'y sont fortement mobilisés pour mettre en place des pédibus et vélobus aux départs des 2 communes. Les enfants et leurs parents sont arrivés tout sourire à l'école, avec l'envie de recommencer aux beaux jours...

Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau défi !

Le défi des écoliers, qu'est-ce que c'est ?

Les élèves de toutes les écoles de Grand Lac sont invités, le temps d'une journée, à expérimenter des modes de déplacement **actifs** vers l'école (marche à pied, vélo, trottinette / skate / rollers) ou **partagés** (en bus / car ou en covoiturage).

Cette journée a lieu généralement à la fin du mois de septembre, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité.

Comment s'inscrire ?

Les écoles s'inscrivent avant les vacances d'été via un lien qui leur a été communiqué. Lors de l'inscription, elles peuvent choisir de bénéficier d'animations de sensibilisation afin de préparer les élèves pour le jour J. Les écoles reçoivent début septembre des flyers à distribuer aux parents, des affiches, des outils de sensibilisation à utiliser en classe ainsi qu'une grille de comptage.

Le jour J

Le jour du Défi, les communes du territoire sont invitées à se joindre aux écoles pour faire de ce grand rendez-vous une belle fête de l'écomobilité !

Elles peuvent proposer un accueil café/jus de fruit convivial, convier des associations locales, privatiser un espace habituellement réservé aux voitures... Tout est possible le temps d'une matinée/journée.

Une fois en classe, les enseignants demandent aux élèves comment ils se sont rendus à l'école (à pied, à vélo, en trottinette, en transport en commun, en covoiturage...). Les enseignants renseignent à ce moment-là une grille de comptage qui leur a été fournie. Cette grille de comptage permettra ensuite d'établir un palmarès des écoles les plus écomobiles.

Et après ?

Les 3 catégories choisies pour les 2 premières éditions du Défi sont basées sur les effectifs :

- « Petites écoles » : écoles de moins de 80 élèves ;
- « Ecoles moyennes » : écoles de 80 à 160 élèves ;
- « Grandes écoles » : écoles de plus de 160 élèves

Les écoles obtenant le meilleur taux d'écomobilité dans chaque catégorie remportent le Défi. Les écoles lauréates reçoivent un trophée, qui sera remis en jeu l'année suivante et un diplôme. Chaque école gagnante recevra un lot en lien avec l'écomobilité (matériel vélo, chasubles, jeux/livres...).

Envie d'inscrire votre école ?

Pour 2025, c'est trop tard ! Rendez-vous en 2026.

Si vous souhaitez plus d'informations sur le Défi des écoliers, vous pouvez contacter Marie-Lou PANTZ, Chargée de projet écomobilité scolaire :

- > marielou.pantz@agence-ecomobilite.fr
- > 07 44 79 54 61





SUR LE SITE

- › Des interventions pédagogiques sur la mobilité durable en école primaire
- › Savoir rouler -CM2
- › Pédibus



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION

GRAND LAC COMMUNAUTÉ D'AGGL OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Accueil du lun au ven
:
8h30-12h00
et 13h30-17h00

04 79 35 00 51

